

20.04.2017 - 09:15 Uhr

Guerre en Syrie / La Suisse doit augmenter son engagement humanitaire



Luzern (ots) -

La guerre en Syrie dure depuis six ans maintenant. Des centaines de milliers de personnes ont perdu la vie, onze millions sont en fuite, à l'intérieur de la Syrie ou réfugiés dans d'autres pays. Bachar el-Assad est solidement accroché au pouvoir et toutes les tentatives de médiation de l'ONU ont échoué. Il est temps de réévaluer la situation. La Suisse doit porter son aide humanitaire à 100 millions de francs par an. Un changement de la politique vis-à-vis des réfugiés syriens s'impose également en Suisse.

Les partis politiques de droite à gauche de l'échiquier soulignent sans cesse que l'aide humanitaire sur place doit avoir la priorité. Encore faut-il joindre l'acte à la parole. La Suisse apporte certes une aide considérable à l'échelle internationale. Cette aide, qui représente en moyenne 40 millions de francs par an, doit pourtant être portée à 100 millions de francs par an.

Les budgets relevés doivent principalement être affectés à des programmes de scolarisation et de formation pour enfants et adolescents. La Suisse peut ainsi contribuer à éviter qu'une nouvelle génération perdue ne grandisse au Proche-Orient. Une façon utile de se rattacher aussi à une partie des programmes de construction et de rénovation d'écoles que la DDC poursuit en particulier au Liban et en Jordanie.

La formation sur place est une condition centrale pour stabiliser la situation sociale et politique dans les États concernés. Les mesures de formation sont en outre un élément déterminant pour que les jeunes déplacés par la guerre aient une chance de se construire une vie propre.

Renforcer l'intégration des réfugiés syriens

Un changement de la politique des réfugiés s'impose également en Suisse, étant donné que la grande majorité des réfugiés syriens seront dans l'impossibilité de retourner dans leur pays au cours des prochaines années. Les statistiques de l'asile 2016 montrent que 5039 Syriennes et Syriens ont déjà été admis en Suisse en tant que réfugiés. En plus des réfugiés reconnus, 6120 personnes ont obtenu une admission provisoire.

Les titulaires d'une admission provisoire n'ont toutefois guère accès au travail ; ils perçoivent moins d'aide sociale que la norme, jouissent d'une mobilité restreinte et se voient privés pendant trois ans du droit au regroupement familial. Leur intégration à la société est rendue plus difficile, voire impossible. Compte tenu du fait que les réfugiés syriens ont peu de chances de retourner dans leur pays dans un proche avenir, il est nécessaire de les faire passer du statut de « titulaires d'une admission provisoire » au statut de « réfugiés reconnus ». Ces personnes

ont besoin d'une perspective et de stabilité. Car elles vont rester dans notre pays. C'est dans l'intérêt de la Suisse de faire en sorte que les réfugiés syriens trouvent rapidement leurs marques dans notre pays et puissent subvenir à leurs besoins par eux-mêmes.

Il faut renforcer les mesures d'intégration de façon significative. Les mesures d'intégration sont des investissements à hauts rendements sociétaux, économiques et sociaux. La formation, en particulier l'apprentissage professionnel, représente un investissement déterminant dans le maintien des revenus et de l'autonomie.

Enfin, la Suisse doit soutenir davantage les programmes de réinstallation du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). En mars 2015, le Conseil fédéral a décidé d'accueillir en tout 5000 personnes. Fin décembre 2016, elles n'étaient que 968 à être arrivées en Suisse dans le cadre du programme de réinstallation. En outre, 376 visas humanitaires avaient été attribués et 368 personnes étaient arrivées par le biais de programmes de répartition de l'Union européenne. Ces chiffres montrent que, près de deux ans plus tard, la Suisse est encore loin du contingent décidé. Le Conseil fédéral doit prendre les mesures nécessaires pour que la promesse d'accueillir 5000 personnes puisse se concrétiser le plus rapidement possible. Il faut des actes.

34 millions de francs engagés pour l'aide humanitaire

Caritas a engagé jusqu'ici plus de 34 millions de francs dans ses projets d'aide aux personnes déplacées par la guerre en Syrie. Ces moyens ont été employés avant tout en Syrie, en Jordanie et au Liban. Il s'agit d'une part d'une aide d'urgence et de survie. D'autre part, Caritas met l'accent sur des projets à plus long terme, de formation scolaire et de promotion des revenus. Le but est de réduire la dépendance des personnes aux prestations d'aide et de renforcer leurs capacités propres et leur autonomie.

Vous pouvez télécharger des photos ainsi qu'une carte qui offre une vue d'ensemble sur les projets humanitaires de Caritas sur www.caritas.ch/photos.

Contact:

Indication aux rédactions:

Pour de plus amples renseignements, le directeur de Caritas Suisse, Hugo Fasel, au 041 419 22 19, et Anja Ebnöther, responsable du Secteur Coopération Internationale, au 041 419 23 33, ainsi que Fabrice Boulé, responsable de la communication pour la Suisse romande, au 078 661 32 76, sont à votre disposition.

Medieninhalte



Nour Ghozam, 12 ans, vit dans la vieille ville de Homs. Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100000088 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Caritas Schweiz / Caritas Suisse/Alexandra Wey/Caritas Suisse"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100801508> abgerufen werden.